

## ASSOCIATION

### Barème d'attribution des distinctions

BAREME			
Instance	Catégorie *	Bénéficiaire	Conditions d'attribution
	Plaquette Platine	Club	Avoir 125 ans et plus d'affiliation (date affiliation du club)
	Plaquette Or		Avoir entre 100 et 124 ans d'affiliation (date d'affiliation du club)
	Plaquette Argent		Avoir entre 75 et 99 ans d'affiliation (date affiliation du club)
	Plaquette Bronze		Avoir entre 50 et 74 ans d'affiliation (date affiliation du club)
	Plaquette Bronze	Dirigeant, membre d'une commission	Etre titulaire de la médaille d'Or depuis plus de 10 ans
	Médaille d'Or		Etre titulaire de la médaille de Vermeil depuis plus de 5 ans
	Médaille de Vermeil		Etre titulaire de la médaille d'Argent depuis plus de 5 ans
	Médaille d'Argent	Avoir une médaille "Argent" du district (soit 10 Ans d'ancienneté)	
	Médaille "jeunesse bénévole"	Dirigeant	Avoir entre 16 et 25 Ans et mener un projet spécifique en lien avec l'animation du club
	Médaille Platine	Dirigeant, membre de commission	Après 25 ans d'ancienneté
	Médaille d'Or		Après 20 ans d'ancienneté
	Médaille de Vermeil		Après 15 ans d'ancienneté
	Médaille d'Argent		Etre recipiendaire méritant, ou après 10 ans d'ancienneté
	Médaille de Bronze		Avoir 5 ans d'ancienneté
	Médaille d'Argent (mérite)		Etre récipiendaire méritant (par rapport à un projet ou action précis) Etre dirigeant de ligue (sans forcément occuper de fonction dans un club ou un district) depuis au moins 5 ans

\* Il n'est pas nécessaire d'avoir la plaquette précédente pour avoir la suivante dans le cadre d'une fusion, c'est l'anniversaire de la fusion qui est fêté

**Des distinctions existent pour les départements de la LOIRE-ATLANTIQUE et de la SARTHE**